

COVID / Point sanitaire au 11 février:

Agents testés positifs: 25 agents
Agents cas contacts : 0 agents
Agents à risque: 14 agents

On note une nette diminution du nombre de cas. En espérant que la situation que l'on a connue avec un très grand nombre de cas ne se reproduise plus., la direction en profitant pour dégrader les conditions de travail des agents.

MCKINSEY & AUTRES : DEPUIS MARS 2020, LE GOUVERNEMENT A DÉPENSÉ 26,79 MILLIONS D'EUROS EN PRESTATIONS DE CONSEIL SANITAIRE LIÉES AU COVID-19



Droit d'alerte Garges Sarcelles

Le 30 janvier, une agression d'un agent de la gare a eu lieu sur le parking de Garges. Ce parking est une source de conflit depuis trop longtemps, SUD-Rail a donc posé un droit d'alerte dès le lendemain. **Suite à ce droit d'alerte, la direction a mis en place un agent de sécurité et va rencontrer la mairie pour sécuriser le parking.** La DED-CIV attend juste le feu vert de la mairie car le budget a été débloqué pour effectuer des travaux.

Nous attendons impatiemment le retour de cette réunion et n'hésiterons pas à remonter au créneau si le résultat n'est pas satisfaisant pour les agents de cette gare qui subissent depuis trop longtemps cette situation.

| L'ENQUÊTE DU COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL |
|---|
| Analyse des causes de la situation de risque grave, ou de l'incident (ou des incidents) ayant revêtu un risque grave: |
| Places de stationnement SNCF du parking de Garges-Sarcelles occupées par des individus et qui génèrent des conflits allant jusqu'à l'agression comme le 30/01/2022. Véhicules souillés par exactions. Danger caractérisé par risque d'agression pouvant occasionner des blessures graves, voire décès et des risques psychologiques |
| Mesures de prévention préconisées et suites données (notamment actions de formation appropriées): |
| Un des premiers sujets est la sécurisation des places de parking réservées au personnel SNCF. Le parking appartient à la mairie et nous attendons son autorisation pour réaliser des travaux de sécurisation entièrement financés par SNCF et jusqu'à là, la mairie refusait. Un rdv est fixé avec la mairie le 8 février 2022 où le sujet sera abordé. |
| Pour faire suite à l'agression du dimanche 30 janvier, l'établissement met en place un agent de sécurité à partir du 2 février de 9h00 à 21h00 et jusqu'au 20 février. |
| Nom et qualité des personnes ayant effectué l'enquête: |
| M. ENYENGUE DIPOKO (élu CSE), M. BARBIER (DRH adjoint) |

ACCIDENTOLOGIE

L'année 2021 est plutôt une bonne année d'après la direction mais les chiffres ont augmenté exponentiellement sur la fin d'année en ce qui concerne les événements significatifs. Il y a eu le double d'évènements sur les 4 derniers mois de l'année par rapport aux 8 autres.

Pour SUD-Rail, il faut chercher du côté de la fatigue des agents. **La pression sur les collègues ne cesse d'augmenter, les modifications de commande sont incessantes, les travaux sont mal gérés, la communication de la direction sur les sujets qui intéressent les agents est quasi inexistante. La direction sous estime le mal être au travail des agents ainsi que la pression psychologique qui ne cessent d'augmenter.** Sans une réelle prise en compte de la pénibilité qui ne cesse d'augmenter les résultats vont se dégrader car les agents sont sur le fil en permanence et ce ne sont pas les restructurations en cours qui vont améliorer la situation.

GPRAT

Nous avons profité de la présentation de 3 textes liés à la SST pour demander où en était le GPART (Groupe de Prévention Alcool et autres Toxiques). En effet, la direction applique "la répression" et les tests d'alcoolémie ou de psychotropes mais rarement la prévention. Le COSEC nous a dit que les volontaires ont été trouvés et qu'ils allaient être formés. Le groupe sera sûrement opérationnel courant mai pour être présent sur le terrain à la rencontre des agents.

TRAVAUX ET PLAN DE TRANSPORT "COVID"

L'année 2022 va encore connaître de nombreux travaux sur les lignes D et R et cela commence à agacer fortement les agents.

Le problème n'est pas de réaliser des travaux qui sont nécessaires même si certains auraient pu être évités si SUD-Rail avait été écouté comme pour la gare de Pompadour. **Le gros sujet est que nos dirigeants nous méprisent, nous n'avons plus aucune info sur ces travaux car cela empêche les agents de faire le travail correctement mais cela impacte aussi leurs conditions de travail ainsi que leur organisation familiale.**

Avoir des modifications de commande la veille pour le lendemain, ne pas connaître les TER Bourgogne supprimés et ne pas savoir que les derniers trains qui circulent partent de Paris à 22H30.

SUD-Rail a demandé à la direction un peu plus de sérieux, les agents ne sont pas à la disposition de l'entreprise et ce sont eux sur le terrain qui subissent la colère des usagers qui ont plus d'infos sur twitter que le personnel en gare et dans les trains.

Si les agents des lignes D et R travaillaient avec autant de rigueur que certaines personnes de la direction, aucun train ne circulerait. Nous espérons que le message est bien passé sinon nous emploierons d'autres moyens.

PONT de MONTEREAU (suite)



SUD-Rail avait envoyé un courrier à la direction suite à la fermeture à la circulation routière du pont de Montereau. Lors de la dernière réunion CSSCT nous avons demandé qu'une nouvelle visite soit faite pour vérifier que le pont ne présentait plus aucun danger car des circulations routières avaient encore eu lieu entre la dernière visite de l'INFRA et la fermeture effective aux circulations routières.

Grâce à cette visite, l'Infra a noté qu'il restait un danger "moyen" au dessus de la voie 45, **nous avons donc demandé à la direction d'interdire les garages sous le pont au niveau de la voie 45 et d'informer les agents de sécurité et du nettoyage de ne pas cheminer le long de cette voie tant qu'une "purge" n'était pas réalisée.**

Cette purge a eu lieu les 8 et 9 février. L'INFRA a aussi marqué les endroits qui ont été purgés pour permettre de repérer si des defaults apparaissaient de nouveau.

Il aura fallu batailler sur certains sujets dans cette histoire de pont. Nous trouvons scandaleux d'être avertis par des collègues via le site de la commune de ce sujet en sachant que tous les jours des travailleurs passent sous ce pont. Cela prouve encore que l'éclatement de l'entreprise fait peser un danger sur les agents sans que la direction en prenne la mesure d'elle-même.

SILICE

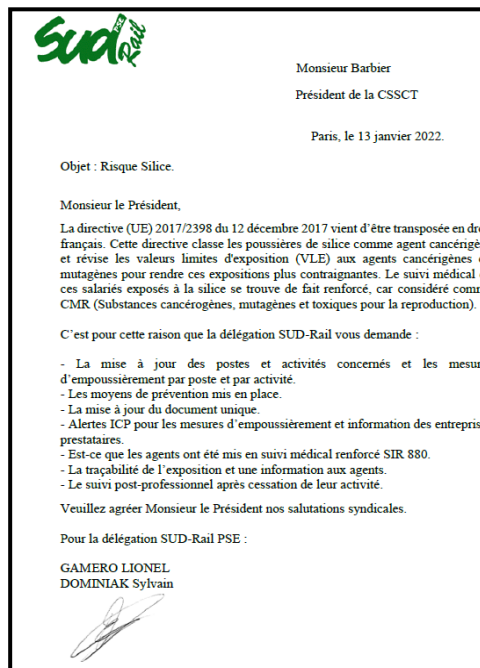
La délégation SUD-Rail a envoyé un courrier à la direction sur le risque Silice au vu du changement de loi concernant celui-ci. Les réponses à ce courrier nous ont été données lors de la dernière CSSCT.

La directive de l'union européenne vient d'être transposée en droit français. Cette directive classe les poussières de silice comme agent cancérigène et révisé les valeurs limites d'exposition aux agents cancérigènes ou mutagènes pour rendre ces expositions plus contraignantes. Le suivi médical de ces salariés exposés à la silice se trouve de fait renforcé.

La direction a donc suite à notre courrier, modifié le document unique du TMV. Elle a aussi doté les agents de masque FFP3 qui seront remplacés suite à une prochaine commande par des FFP3 à cartouche.

Pour la direction, seules 2 équipes méritent d'être classées en risque Silice (dont l'entreprise sous traitante). C'est le premier désaccord que nous avons car pour nous le personnel de la rotonde et quelques autres équipes doivent être concernés car travaillant aux abords des agents manipulant le sable. Nous avons aussi demandé que les agents qui ont été en contact avec la Silice avant cette directive soient aussi classés en SIR880 (suivi médical renforcé Silice).

Enfin SUD-Rail a demandé que de nouvelles mesures d'empoussièrement soient réalisées rapidement pour analyser plus précisément les risques.



Vos membres CSSCT SUD-Rail :

| | |
|-----------------------------------|----------------|
| Salima CHALABI (DED CIV) : | 07 81 07 15 92 |
| Ludivine DHIVER MAHON (DRH) : | 06 87 60 01 16 |
| Christophe BROSSILLON (TMV) : | 06 03 42 65 28 |
| Lionel GAMERO (TMV) : | 06 72 31 99 44 |
| Sylvain DOMINIAC (DED Prod) : | 06 72 71 64 12 |
| Jérémy GARCIA DANTAS (DED Prod) : | 06 21 94 87 33 |



✉ sudrailpse@gmail.com

www sudrailpse.org

f [sudrail.pse.3](https://www.facebook.com/sudrail.pse.3)

🐦 [SUDRailPSEoffic](https://twitter.com/SUDRailPSEoffic)